



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 15 avril 2019, 17h30, Anthropole 2024

1. Formalités

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du PV de l'AD du 18 mars 2019

2. Communications

- 2.1 Communications du Bureau
- 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

3. Subventions

4. Règlement Quotas

5. Règlement FSE

6. Commissions AD

7. Statuts

8. Règlement Référendum

9. Election AD UNES

10. Harcèlement

11. Rallyes

12. Blackface

13. Divers

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Florent Aymon (co-président), David Raccaud (co-président), Niels Rohrer, Maria Trujillo Gomez, Anton Zeller, Loïc Pillard, Viktor Gradoux, Federico Seragnoli, Eleonora Shahaib

Secrétaire générale : Pauline Mottet (PV)

Secrétaire comptable : Angélique Cornet

Liste de présences :

Associations représentatives :

CHEC :

Leopold Pajic

Romain Vivant

Nicolas Faure

Oscar Delabranche

LAB :

Nicolas Pellaton

AEML :

Dominik Banto (+ voix d'Alex Coukos)

Shani Stockhammer

AEL :

Emilie Michel

Florine Cart

Indra Goldmann

Daniel Burdet

AEDL :

Excusé-e-s

AESC :

Excusé-e-s

AETH :

Astrid Baumgartner

AESR :

Excusé-e-s

AESSP :

Sylvie Filliez

Gabriel Delabays

Valentina Parrotta

Nathanaël Joye

Adam Amrani

AEGE :

Romaine Rossier

Coline Bovay

Tiré-e-s au sort :

(Présent-e-s / Excusé-e-s / Absent-e-s)

Natalia Aravena Acevedo

Louane Biancaniello

Guillaume Bornet

Amin Degen

Cédric Fricker

Pascal Guignard (+ voix de Roxane Roduit)

Mehdy Henrioud

Loriane Hochet

Cynthia Illi

Deborah Intelisano

Margarida Janeiro

Yusuf Kulmiye

Joakim Martins (+voix de Samson Yemane)

Christophe Mühlematter

Alex Oktay

Léa Pacozzi

Matteo Pasinelli

Romain Pilloud

Monisha Ratnam

Roxane Roduit

Julia Tran

Samson Yemane

Invité-e-s :

Lucas Klotz (Fédérond)

Anne-Laure Sabatier (Fédérond)

OChé

La séance débute à 17h43.

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Scrutateurs : Léopold et Pascal

Délégué-e-s présent-e-s : 34

Associations présentes : 7

1.2 Adoption de l'ordre du jour modifié

Acceptez-vous de modifier l'ordre du jour ?

Pas d'opposition

Acceptez-vous l'ordre du jour modifié (ajout de deux points)

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 18 mars 2019

Avec modifications :

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV modifié de l'AD du 18 mars 2019 (avec modifications demandées) est accepté à l'unanimité.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Niels : On réfléchit à des façons de trouver de l'argent pour renflouer nos caisses, notamment pour les subventions aux associations.

Florent : On pensait par exemple à un loto avec les associations. Sur les CHF 45'000.- de budget pour les FSE, on est à CHF 38'044.-, on doit encore voir quelques personnes. Le budget est respecté pour l'instant.

Jeanne : Vous n'avez pas contesté la subvention pour SHAPE de CHF 500.- et l'Orphi de CHF 780.-. L'apéro pour les gagnant-e-s du concours de la Chamberonne, en collaboration avec l'auditoire, sera le 17 avril à 18h devant l'Anthropole 1031.

Florent : Unilive ont fait deux event, le Tremplin qui s'est très bien déroulé et la Before malgré le vent. Unilive sera le 2 mai devant l'Internef. Angélique part en échange, donc on cherche une nouvelle comptable ou un nouveau comptable, d'ici le premier septembre. On va publier ça sur le mur Facebook du comité HEC, si c'est bon pour eux. Si vous connaissez des gens intéressés, vous savez qu'on cherche quelqu'un pour une année.

Niels : On a fait une présentation sur la situation des logements étudiants à plusieurs personnes concernées, notamment FSLE, SASME et le même service pour l'EPFL, ils ont été très contents et voulaient savoir si on pourrait le refaire une prochaine fois.

Pauline : L'année dernière, le SASME nous avait proposé de participer à une séance de présentation des services de l'Unil, qui s'occupent des étudiant-e-s. C'était très intéressant pour nous et ils souhaitaient proposer la même chose en y invitant cette fois les associations de faculté. Ce serait vraiment bien si vous pouvez y aller le 30 avril.

Federico : On doit monter un dossier sur les stages. On va envoyer un mail aux associations représentatives pour avoir un rendez-vous pour faire l'état des lieux auprès de chaque faculté. Ensuite on verra pour créer un GT pour avancer sur ce dossier.

Florent : Au niveau des bourses d'études, il y a eu une publication du CSP qu'on a partagée. Il y a eu une augmentation de CHF 3 millions de prévue, soit environ 500.- de plus par bourse. On participe à une plateforme avec SUD-EP et le CSP et certaines de nos revendications ont été entendues et acceptées par le Grand Conseil, dont l'adaptation des frais mobilis, l'augmentation des frais de repas de 7.- à 10.-, et un assouplissement des conditions pour être considéré comme indépendant. Donc c'est déjà une belle victoire de ce côté-là.

David : Anton a démissionné. Nous n'avons pas de candidat aujourd'hui pour des raisons de délai. On fera des élections entre la prochaine AD ou la première de septembre. L'Unil et l'Epfl ont mandaté un cabinet privé et une partie de la session architecture pour une réflexion sur leur direction au niveau durabilité. Mercredi ils viennent nous présenter ce projet à 14h, merci de nous dire avant si vous voulez être présents.

Viktor : J'ai chronométré les prises de parole la dernière fois, en moyenne c'est 2 minutes 12 par personne, jusqu'à plus de 5 minutes. Le but n'est pas de pointer du doigt des personnes qui parleraient trop mais de vous donner une idée.

Joakim : Est-ce que vous faites par rapport au genre ?

Viktor : Je fais ça à partir de maintenant.

2.1 Communications des délégué-e-s

Dominik : L'AEML vous remercie qu'on ait pu ajouter à l'ODJ le point sur le blackface. On ne cautionne en aucun cas cet acte raciste, discriminatoire et qui rabaisse beaucoup d'étudiant-e-s

mais pas uniquement. Je vous encourage à rester jusqu'au bout pour en discuter, on a des communications à faire mais aussi des questions à poser aux autres délégués.

3. Subventions

OChe : Nous sommes une association assez jeune qui vise à produire de la musique classique avec seulement des étudiant-e-s, on fait deux concerts par semestre gratuits. Notre but est d'étendre la culture et de la rendre accessible. Les dépenses sont faibles, mais on engage deux professionnels par année pour une bonne qualité de concert. On a fait une demande à la FAE l'année dernière qui avait été aussi contesté, on nous a dit ne pas compter sur son soutien à long terme. On a fait beaucoup de demandes à des fondations privées, aucune n'a répondu positivement malgré les demandes de montants faibles. Il y a pas mal de concurrence parmi les orchestres à Lausanne. On a demandé une grosse somme à la FAE pour renouveler du matériel, par exemple les timbales qui coûtent déjà CHF 2000.-. Le préavis de CHF 1500.- nous permettait de rentrer dans notre budget sans renouveler notre matériel. On a aussi eu des subventions qui nous ont lâchés.

Léopold : Vous pouvez décrire comment se passent vos concerts ?

OChe : On n'a pas de chef d'orchestre, c'est basé sur l'écoute entre les musiciens, c'est très horizontal. Chacun peut proposer une idée, c'est très démocratique, le comité choisit les œuvres. C'est gratuit avec un chapeau à la sortie. Les deux professionnels aident à guider un peu les répétitions.

Léopold : Il y a un chapeau à la sortie ?

OChe : Oui, en moyenne les étudiant-e-s donnent environ CHF 5.- et le public en ville est plus généreux, entre CHF 10 et 15.-. Les salles peuvent accueillir entre 300 et 400 personnes.

Léopold : Est-ce que ce serait possible de faire des bénéfices sur des ventes de boisson, de nourriture ?

OChe : Ça marche peu, beaucoup d'associations à l'EPFL prennent ces spots. On a des liens à l'Unil depuis peu, on n'a pas encore essayé. Les concerts sont courts donc souvent sans entracte.

Léopold : On essaie d'encourager les associations à trouver leurs propres moyens de financement. Essayez de rencontrer les gens d'Unilive qui font beaucoup d'évènements et voir pour faire des collaborations avec eux.

Valentina : Dans les pertes à profits dans l'annexe, vous avez mis CHF 10'500.-, c'est de qui ?

OChe : DAF, Agepoly, Migros qui nous ont abandonnés à cette année, et le chapeau à la fin du concert.

Valentina : Et les dépenses de personnel ?

OChe : C'est pour payer la soliste qui a gagné le concours et notre premier violon.

Gabriel : Vous faites des event plutôt à l'Unil ou l'EPFL ? Vous avez des chiffres sur l'affluence au niveau des étudiant-e-s ?

OChé : Il y a toujours un concert sur le campus Unil, un à l'EPFL et deux en ville. Cette année on est à la Grange. On essaie de répartir pour avoir une équité.

Gabriel : Et pour la communication ?

OChé : On fait toujours tout en même temps.

Huis clos

36 délégué-e-s votent.

CHF 1'500.- : 18

CHF 1'000.- : 18

CHF 500.- : 0

CHF 1'500.- : 21

→ CHF 1'500.- sont accordés à l'OChé.

37 délégué-e-s votent.

4. Règlement quotas

David : A l'AD de s'assurer de la parité au sein du Bureau. Les quotas souples proposent un transitoire, puisqu'il faudra trouver des solutions d'ici deux ans. Ça met une épée de Damoclès pour les élections à venir, sans quoi dans deux ans il y aura un problème. Si vous choisissez les quotas stricts, dans tous les cas une femme devra être élue à la prochaine élection. Nous n'avons pas reçu d'amendement.

Alex : Merci pour le travail qui a été fait. Ce n'est pas comme ça que j'entendais les quotas souples, on ne mentionnait pas 4 hommes et 4 femmes mais 3. Ici ce ne sont pas des quotas souples mais plutôt rigides, avec une mesure transitoire.

David : On s'est dit qu'en deux ans c'était réaliste d'arriver à cette parité. Plutôt que de devoir mettre des mesures transitoires en ajoutant une personne de tel genre, on s'est dit que ça revenait au même et que ça simplifiait le processus législatif.

Léopold : Si l'AD vote pour « pas de quota » ce serait un échec de notre génération. La dernière fois, j'étais très d'accord pour un quota souple, Pascal m'avait fait une remarque pertinente donc j'avais lu sur le sujet. Je vous encourage les hommes blancs présents ici de faire de même. Je n'ai pas changé d'avis, je suis pour un quota souple au sein de la FAE.

Valentina : Il faut ajouter le fait que le Bureau doit aussi faire une meilleure communication.

David : On a le groupe de travail qui va étudier comment rendre la FAE plus attractive pour tou-te-s les étudiant-e-s mais aussi ciblé, pour avoir une meilleure parité au sein de l'AD et du Bureau. Le

Bureau a souvent présenté au moins une à deux femmes et à de nombreuses reprises l'AD n'a pas élu les femmes. C'est votre responsabilité aussi de faire les bons choix. Le Bureau travaille déjà activement dessus.

Léopold : Vous avez peu de postulations par année. Je pense que c'est une erreur de la part du Bureau. Les mails, beaucoup ne les lisent pas. C'est un échec de la part de cette AD, on touche les étudiant-e-s de nos facs, qui ont plus de rapports avec nous que le Bureau de la FAE. Je ne pense pas qu'on ait partagé vos recrutements au début de l'année. J'encourage les associations à partager pour plus de postulations.

Joakim : J'avais lancé le débat sur les quotas. Je suis d'accord avec ce qu'a rédigé le Bureau en termes de quotas souples. Ça n'exclut pas de personnes qui se définissent ni par homme ni par femme, plus d'une personne c'est peu probable donc c'est très bien. S'il y a des femmes au Bureau, ça arrivera naturellement qu'il y ait aussi des femmes à la co-présidence. Je vous encourage vraiment à accepter ces quotas souples.

Vote : Pour :

Pas de quotas : 0

Quotas souples : 37

Quotas stricts : 0

Florent : Je tiens à dire qu'on a réussi à voter sur les quotas en neuf minutes.

5. Règlement FSE

Loïc : Quand on reçoit une personne qui nous demande une aide, on pose des questions, on lui demande de sortir et les membres du Bureau restant discutent avec Pauline pour savoir si on entre en matière et pour quel montant. On rappelle la personne et on lui rend notre décision. Quand on voit plusieurs personnes à la suite, en terme d'égalité de traitement ce n'est pas top, on peut être plus restrictifs ou plus souples sur les derniers, etc. On propose de voir toutes les personnes et ensuite on se pose un moment pour réfléchir et on envoie un mail dans les 24h à la personne pour lui rendre décision et si elle le souhaite on la reçoit pour lui expliquer notre décision et ses autres possibilités.

David : Il y a la volonté de rendre le processus plus humain, certaines personnes trouvent humiliant d'attendre dans le couloir, faire une demande d'aide n'est pas facile et on ne veut pas leur mettre la pression.

Loïc : On garde le côté humain puisque si la personne a une situation compliquée on peut téléphoner à la personne ou la revoir. Aujourd'hui, on doit informer directement les personnes donc on a peu de temps.

Natalia : Donc ce sera systématiquement par email que vous allez informer ?

Florent : Sauf si on estime que c'est mieux en face ou par téléphone, ou si la personne le demande.

Léopold : Dans quel genre de situation ?

Florent : Par exemple si c'est très urgent, comme pour les taxes d'études si la personne arrive un jour avant le délai.

David : Ou des gens qui ont l'air d'être en détresse et qui ont besoin d'un accompagnement plus grand, comme les diriger vers les services sociaux ou psychologiques de l'Unil.

Léopold : Et si la personne demande à avoir la réponse directement ?

Loïc : On explique toujours le fonctionnement au début de l'entretien. Donc on parlera également de cette option.

Pour le règlement tel que présenté : Pas d'opposition

Pascal : Art. 8 à l'al. 4 : l'aide n'est accordée que si le requérant fournit un bulletin de versement.

Loïc : On n'a pas forcément besoin d'un bulletin, on est souples. On a déjà payé des loyers avec une preuve de contrat de bail.

6. Règlements commissions de l'AD

Loïc : On aimerait ajouter que pour toutes les commissions, deux semaines avant l'AD elles informent le Bureau de leur souhait d'ajouter ou non un point à l'ODJ.

Florent : Ça ressort du GT politique, on oblige ou en tout cas on motive les commissions à se réunir quitte à dire qu'ils ne proposent rien au Bureau et donc à l'AD.

Romain : Mon amendement est pour préciser qu'on a proposé autre chose au GT politique.

Pas d'opposition active au règlement proposé comme tel.

Florent : L'amendement de Romain propose que la commission se réunisse à chaque fois pour discuter quand il y a des intérêts politiques.

Romain : C'est pour mettre ce que je pense que le GT avait décidé, soit qu'il y ait quelque chose de quasiment automatique qui se fasse dès que quelque chose touche les étudiant-e-s de près ou de loin. Je suis ouvert à des modifications de formulation.

Loïc : Ça existe déjà comme ça dans l'article 5. On évite d'avoir des articles bis.

Pas d'opposition active.

Romain : Le GT politique peut je pense être dissous, je pense que les buts ont été atteints.

Pas d'opposition active.

7. Statuts

Loïc : Ce sont juste des questions de forme.

Pas d'opposition active.

Loïc : Les décisions sont prises à majorité absolue sauf lorsque le contraire est demandé.

Joakim : On prend certaines décisions à majorité simple. Quand on fait une subvention on fait trois choix et ensuite deux, donc on prend la majorité simple.

Loïc : Quand on a plusieurs possibilités, on fait un vote en deux tours. Il faudrait le mettre dans le règlement de l'AD, ce qui se passe quand il y a plus de deux objets concurrents. C'est la manière dont on compte l'abstention.

Joakim : Un parlement ne prend pas de décisions à majorité absolue.

Loïc : Les votes blancs sont écartés. Ils font une majorité absolue en écartant ce qui n'est pas un vote oui ou non, donc c'est un mix entre majorités simple et absolue.

David : Ce qu'on propose donne une valeur à l'abstention.

Romain : Je trouve intéressant de donner une valeur à l'abstention, mais s'il n'y a pas de majorité absolue alors c'est statut quo.

David : Ça pousse le débat à continuer de toute manière.

Pas d'opposition active.

Loïc : Art. 18 on parle d'un règlement qui n'existe pas.

Pas d'opposition active.

Loïc : Art. 29 concernant le quorum.

Gabriel : Et si l'AESR et l'AETH fusionnent ?

Loïc : Ça ne changerait rien.

Pascal : Dans ce cas il faudra au moins 5 associations présentes.

Pas d'opposition active.

PAUSE

Délégué-e-s : 36

Associations : 7

Loïc : Art.32 al.4, Joakim propose que les élections soient faites à majorité absolue.

Pascal : Dans ce cas les délégations de vote sont prises en compte ?

Loïc : Ça devient une question juridique à trancher. Si tu enlèves des personnes présentes c'est bon.

Pas d'opposition active.

Loïc : Art. 41 : on exige un bachelor HEC pour la comptable dans les statuts et un master pour la secrétaire générale dans le règlement des élections. On déplace juste pour que ce soit logique.

Pas d'opposition active.

8. Règlement Référendum

Loïc : Art. 30 a : rien n'est prévu pour savoir quand une décision prise à l'AD entre en vigueur. On a eu le cas avec la modification des règlements des FSE l'année dernière. En mai, l'AD a décidé de baisser le montant, on a appliqué avec CHF 500.- jusqu'en septembre jusqu'au dépôt de référendum qui nous a fait revenir en arrière jusqu'au vote. C'est embêtant d'appliquer pour ensuite revenir en arrière. On imagine la chose différemment :

Actuellement : AD 1^{er} avril. AD suivante (1 mai) : acceptation du PV et publication (par ex. le 3). Référendum possible dans les 5 jours qui suivent la publication du PV (le 8). Alors l'entrée en vigueur est décalée jusqu'au vote, ce qui fait long. Tout peut être contesté, même une prise de position urgente.

Florent : Par exemple au sujet de la grève pour le climat, on aurait dû attendre l'AD suivante pour pouvoir écrire et publier le communiqué.

Loïc : On propose que les résultats des votes soient publiés juste après l'AD. Le référendum peut être annoncé au Bureau directement les 5 jours suivants.

Natalia : Est-ce que c'est possible de rallonger le délai ?

Florent : C'est dans le règlement qu'on verra après.

Pascal : Mais les deux sont liés. Ne pas avoir l'entier du PV complique la prise de position des personnes qui souhaiteraient lancer un référendum. Sur une simple décision de vote, c'est difficile de tout comprendre. On pourrait par exemple mettre un mini argumentaire.

Florent : Ça prend du temps déjà de faire ça, en 5 jours faire tout le PV plus ça pour Pauline c'est court.

Loïc : Le système actuel est nul.

Pascal : Quand les gens annoncent un référendum est-ce qu'ils l'annoncent au Bureau ?

Loïc : Dans les deux que j'ai vécus oui, il y a eu une discussion. Pour le référendum FSE une délégation de SUD était venue pendant l'AD.

Pas d'opposition active.

Florent : Art 1 pas d'amendement → **Pas d'opposition active.**

Art. 2 : Plus souple car c'est proposer un projet ou un règlement plutôt qu'une modification des statuts précisément. → **Pas d'opposition active.**

Art. 3 : On a reçu un amendement que le Bureau soutient également. Le contre-projet, c'est l'AD qui le propose suite à une initiative.

Pascal : Et s'il y a égalité ?

Loïc : A mon sens, on revote.

David : Il me semblait qu'il y avait un tirage au sort. Pourquoi ne pas en rediscuter si ça arrive ?

Pascal : Pourquoi ne pas le mettre maintenant dans les statuts ?

Gabriel : Il peut y avoir des contestations de tirage au sort.

Florent : C'est possible mais très peu probable.

Maggie : Ça pourrait être l'AG.

Mehdy : C'est censé être le Président, qui est censé être neutre. Ici, ça ne marche pas.

Adam : Ou alors on tire au sort la personne qui tire au sort (☺).

Pas d'opposition active.

Chapitre 2 - référendum :

Loïc : On a mis 30 jours plutôt que 20 jours, comme ça c'est pareil partout.

Natalia : A l'al. 4 je propose une modification : dès le 11ème jour.

Loïc : Donc 10 jours à l'alinéa 2.

Romain : Je ne suis pas favorable à ce changement. La raison était aussi que ça pouvait être très long jusqu'à ce que ce soit publié alors que des fois on doit réagir rapidement à l'actualité et à ce qui touche les étudiant-e-s. Tout est communiqué très rapidement avec les mails et les réseaux. On a déjà des délais d'un mois entre les AD pour répondre à cette actualité.

Natalia : Si je propose d'augmenter le nombre de jours c'est pour avoir expérimenté la chose. Il faut s'organiser, faire des réunions, 5 jours c'était faisable mais c'est compliqué.

Pour le règlement proposé par le Bureau (5 jours) : 26

Pour celui proposé par Natalia (10 jours) : 8

Abstentions : 2

Florent : On a modifié tous les règlements qui dataient de 2013, donc ça devrait être bon.

Elections et démissions

Florent : Comme l'a annoncé David, Anton démissionne.

David : On tient à le remercier pour son investissement à la FAE pendant un an et demi.

Léopold : Il avait promis de cuire des macarons pour tout le monde et je refuse donc à présent de le regarder dans les yeux.

9. Élections AD de l'UNES

Florent : Trois personnes se proposent d'y aller. C'est le 18 et 19 mai. Il nous faudrait trois autres personnes ou six personnes si les gens ne viennent qu'un jour sur les deux. C'est sympa de rester le samedi soir. On a six sièges, c'est important de pouvoir utiliser tous nos sièges.

Maggie : Ce serait bien que des filles se présentent.

David : Il n'y a pas de délégation de voix à l'UNES, il faut vraiment remplir les sièges.

Niels : Rien ne vous empêche de ne venir qu'un seul jour. C'est important si vous voulez vous engager au niveau national.

Pascal : Le trajet aller-retour demi-tarif est remboursé. Vous avez le temps de bosser vos cours aussi.

Florent : Il y a la traduction simultanée. Je vous demande de laisser la liberté au Bureau de choisir la place manquante.

Pascal : Je demande à ce que vous trouviez une femme.

Léopold : S'ils n'y arrivent pas ils devront laisser une place vide.

Natalia : Pour éviter ce débat je me propose. Mais j'aime beaucoup les croissants.

Sont élu-e-s :

Pascal les deux jours

Gabriel le dimanche

Nathanaël le samedi

Natalia les deux jours

10. Harcèlement

Niels : Il n'y aura pas de présentation PowerPoint spéciale. La prochaine fois ce sera en 4DX. La campagne ne pourra pas se faire ce semestre. On a mis en place tous les projets, le slogan est prêt. On était en discussion avec la Direction concernant des financements, soit environ CHF 8'000.-. Ils ne sont pas chauds sur un point, les statues. Sinon, ils ont dit que le projet était bien. Ils ont prévu un hashtag respect. Donc pour l'instant il n'y aura rien. On a rencontré le Bureau de l'égalité, la Direction, le Bureau de médiation, Unicom.

Nathanaël : Le premier but est de choquer, pour attirer la curiosité. A droite ce sont les mains qui représentent le harcèlement, l'agrippement, le fait de se faire prendre aussi en ligne, l'emprise de l'autre sur soi. Le deuxième avec le serpent phallique représente la pénétration de l'autre dans un concept général. Et le troisième est un buste ouvert qui représente la douleur du harcèlement. Ce qui est reproché c'est que ce soit trop exubérant, gros, ma sœur s'est prise en modèle et elle voulait représenter la femme dans son entier. Ça va s'agencer avec des socles pop-art pour montrer le harcèlement comme on en parle beaucoup, le buste sera très terne pour montrer la réalité du harcèlement et le pop art montre le côté très médiatisé. L'idée est de sortir du discours trop normalisé sur le harcèlement sexuel.

David : La Direction a parlé d'avoir un corps trop lisse, sans marque sur le corps, le serpent qui représente la tentation.

Pauline : On a demandé à une artiste sa propre vision, c'est son ressenti. C'est difficile d'imposer quelque chose à un artiste, ce n'est pas le but, au contraire. Ils veulent savoir ce qu'en penseraient les étudiant-e-s, on voulait donc avoir vos réactions.

Niels : Ce sera sur tout le campus, il y aura plusieurs projets, des stickers sur les miroirs des toilettes. Il y aura des haut-parleurs qui sifflent ou envoient des remarques aux gens en passant. On n'a pas voulu influencer l'artiste.

David : La réunion avec la Direction c'était aussi avec Unicom, ils sont très intéressés à travailler avec nous. C'est aussi pour ça qu'on a décidé de décaler au semestre prochain pour ne rien bâcler et ne pas faire d'erreur de notre côté. Et aussi de faire quelque chose après le 14 juin pour montrer qu'on continue à réfléchir sur le sujet après la manifestation et ça permet de toucher aussi les premières années.

Natalia : Personnellement je n'aime pas trop cette œuvre. Pour beaucoup de femmes ça va rappeler des mauvais souvenirs, ça me met mal à l'aise pour l'avoir vécu. Pour celles qui ont vécu des choses pires, c'est très problématique. C'est un peu de la curiosité mal venue d'exposer ça. Il y a un ou deux semestres, il y a eu un problème avec l'association EPSIL qui avait fait une affiche où on voyait une main noire qui touchait les parties d'une fille.

Cédric : Je suis fier d'être à la FAE avec cette campagne si elle aboutit. C'est un beau travail. Par rapport à l'œuvre c'est un mandat donné à une artiste qui illustre sa vision, son ressenti. L'art est très subjectif, tout un chacun peut s'identifier ou pas, ce sera difficile de trouver des œuvres conformes pour tout le monde. J'entends aussi le point qui a été dit et que je comprends. Ce serait bien d'accentuer le fait que ce soit l'œuvre d'une artiste, avec des explications et remises en contexte de ces œuvres-là. Je ne connais pas la problématique liée à EPSIL donc je ne sais pas la communication qui en a été faite. On peut accentuer la vision de l'artiste et ce qu'elle a voulu

faire. Les explications de ces œuvres sont très belles. Pour les stickers j'ai des remarques négatives, je ne sais pas où vous en êtes ?

Niels : Non c'est en cours, volontiers si vous avez des remarques maintenant.

Cédric : J'assimile beaucoup ces stickers à la campagne de clash, ça a fait beaucoup de bruit. J'ai un problème au niveau des mots employés et des couleurs.

David : On a eu beaucoup de retours après avoir vu Unicom. Il n'y aura normalement aucun logo et un lien avec toutes les explications.

Niels : Je trouve bien que le logo reste, ça identifie qui est derrière.

Cédric : Je trouve dommage que les couleurs soient genrées.

Niels : On hésitait entre mettre une couleur neutre ou justement partir sur ce concept.

Cédric : Je trouve ça old school. Je trouve plus adéquat de trouver d'autres couleurs. Attrape-moi si je veux, je trouve que ça fait un renforcement positif que l'harceleur a la possibilité d'attraper, on reste dans un rapport de force agressif entre deux personnes.

Niels : On a présenté le slogan au Bureau de l'égalité et elles étaient très contentes.

Maggie : Je ne suis pas convaincue du rose et bleu. Le slogan inclut la notion du comportement. Les statues je trouve ça très bien. C'est une œuvre d'art donc c'est l'interprétation des gens. Par rapport aux corps lisses, la dernière statue a la blessure ouverte ce qui est assez équivoque. Je suis d'accord que ça puisse être problématique, mais les mannequins qui disent des choses me paraissent plus problématique. Si une femme passe et elle revit la même chose alors qu'elle l'entend déjà tout le temps. Dans la globalité c'est bien, vous avez fait du très bon travail.

Léopold : Je tiens à féliciter le GT, je trouve que c'est un point très intéressant lors des AD. Ce que Natalia a dit ça m'a touché et j'aimerais faire une entrée en matière pour faire un sondage au sein de l'Unil. Je trouve bien que ce soit choquant, mais en tant qu'homme je trouve ça très bien mais je n'aurais pas pensé à ce que Natalia a dit et je ne voudrais pas que quelqu'un soit blessé chaque jour en voyant ces statues.

Niels : On préfère avoir un retour aujourd'hui pour savoir comment avancer.

Léopold : Est-ce qu'on pourrait avoir des croquis des mannequins la prochaine fois ? Je pense aussi que les couleurs roses et bleues c'est mieux d'éviter.

Valentina : Je pense aussi que c'est mieux de choisir une couleur neutre comme le jaune.

Adam : Le slogan, plus c'est choquant plus ça fonctionne, plus il y a de risques de dégâts aussi. J'aime beaucoup l'idée du « attrape-moi ». Les couleurs je suis moins d'accord, il y a une écrasante majorité qui considère absurde cette couleur homme/femme, ça permet de montrer à quel point ça fait réagir. Le fait que le JE soit bleu on peut l'associer aux hommes, mais les gens se demanderont mais pourquoi le bleu : ah parce qu'un homme peut aussi être harcelé.

Pascal : Les couleurs je ne suis pas convaincu non plus, c'est old school on pourrait s'en passer. Ou alors plus de couleurs, il n'y a pas que des hommes et des femmes. Attraper je n'aime pas non plus beaucoup ce terme, c'est comme choper.

Natalia : Quand on va voir une œuvre dans un musée c'est notre choix, là ce sera imposé. Je pense qu'il ne faut pas imposer ça aux victimes. Les panneaux ou stickers seront largement suffisants. Choquer pour choquer pour moi ce n'est pas une bonne idée surtout si ça replonge les victimes dans des moments difficiles. Je pense qu'il faudrait en discuter avec le Collectif Unil-EPFL.

Pauline : On leur a présenté l'ensemble des projets et elles étaient contentes, mais on va leur redemander pour les statues.

Natalia : Ce n'est pas les retours que j'ai eus. Si je vois ça dans un bâtiment, je n'y retourne plus.

Emilie : Ce qui m'inquiète aussi c'est les haut-parleurs.

Nathanaël : Il y aura bien une explication de l'œuvre pour que ce ne soit pas balancé comme ça aux gens. L'art, ce n'est pas choquer pour choquer mais aussi provoquer une discussion, une personne qui a vécu seule avec ça et qu'on mette sur la scène publique ce qui lui est arrivé montre aussi que ce qu'elle a vécu, c'est reconnu, et qu'elle ne doit pas la cacher. L'artiste a subi ça, j'étais présent et je sais la douleur que ça peut provoquer. Je mettrais plus l'accent sur ce côté thérapeutique. La page internet va rediriger vers des numéros qu'on peut appeler, etc.

Federico : L'artiste a vécu une situation. C'est important de montrer que cette artiste est concernée.

Nathanaël : C'est sa propre représentation de ce qu'elle a vécu.

Astrid : Vous allez mettre quoi sur le sol ? C'est important qu'il y ait le lien vers le site.

Niels : Oui, il y aura toujours les liens.

Astrid : A Genève ils ont mis « ici a eu lieu... » etc. J'avais trouvé ça très bien.

Niels : On voulait faire les choses un peu différemment, déresponsabiliser les victimes et faire quelque chose d'un peu nouveau.

Florent : C'est volontiers si les personnes peuvent aussi venir au GT harcèlement pour faire toutes ces remarques. C'est souvent les mêmes qui se retrouvent, donc les points de vue ne changent pas. Je suis aussi membre de ce GT.

David : Merci à Niels pour son énergie et pour vos retours.

11. Rallyes

Adam : On s'est fait interdire les rallyes en raison de débordements avec l'alcool. On a donc décidé d'écrire un document pour essayer de faire lever l'interdiction. On demande un soutien officiel écrit de la FAE pour ensuite le donner à UNIBAT, UNISEP. Les décanats sont avec nous aussi.

Léopold : HEC soutient, même si nous ne sommes pas dans les rallyes.

Emilie : Est-ce que c'est la première fois qu'il y a des débordements ?

Dominik : C'est surtout par rapport à l'image de l'Université. Il n'y a pas eu grand-chose à part une bière pour l'AESSP et quelques histoires pour médecine. Il n'y a pas eu de préavis. C'est juste une goutte qui a fait déborder le vase. Les biologistes ont trouvé un compromis. On est encore en train de discuter pour avoir le soutien du décanat.

Léopold : On a un accord avec UNIBAT pour nos évènements sur l'esplanade d'Internef. Par exemple, on ramasse les cigarettes par terre après chaque évènement. Si UNIBAT estime que ce n'est pas assez propre, tous les évènements sont annulés. Donc essayez de vous responsabiliser car après ce sont toutes les autres facultés qui sont touchées.

Gabriel : Je comprends les remarques pour prendre des responsabilités afin de faire les choses proprement mais on doit aussi envoyer un message à la Direction pour qu'ils évitent d'idéaliser l'université. Il peut y avoir des problématiques, mais on n'y répond pas en interdisant directement des évènements.

Adam : Ce qu'on propose c'est de créer une triple chartre pour que tout soit bien sédimenté. On va éviter qu'il y ait des aller-retours à l'Université par exemple. Ce qu'on demande à la FAE c'est de parler de l'image de l'Université. C'est pendant ces rallyes qu'on recrute énormément. Cette journée permet de découvrir le campus et de se faire des potes. La FAE devrait donc soutenir ces propos.

Dominik : On a aussi pris des mesures en mettant en place des chartes afin que la responsabilité soit de celle de chacun-e et non de la faculté. On a interdit aussi d'acheter de l'alcool sur le campus pendant cet évènement. C'est une bonne chose pour la santé mentale. Grâce à cet évènement, chaque étudiant-e a un parrain, une marraine.

Valentina : Je pense qu'il y a une faute d'incohérence de la part de la Direction. A partir du moment où il y a Zelig et des workshops, pour moi l'alcool était juste un prétexte pour interdire cet évènement.

Léopold : L'Unil autorise quand même de super évènements sur le campus et surtout il ne faut pas oublier qu'on est à l'Unil pour étudier.

Emilie : Je suis choquée qu'il n'y ait pas eu un tapage de doigts avant. Il devrait y avoir plus de discussions avant d'interdire les évènements aux moindres débordements.

Adam : Ils ont vraiment un problème particulier avec les rallyes. Je les ai explosés niveau argumentation, ils n'avaient plus rien à dire. C'est juste un caprice d'UNISEP.

Florent : Par rapport à la position du Bureau, on trouve très bien pour l'intégration, les chartes, le changement d'ordre campus-ville pour l'AEML. Une chose qu'on a soulevée c'est attention à la manière de présenter l'alcool, le fait de dire « une bière » pourrait décrédibiliser votre argumentation.

Adam : Pour l'AEESP ce n'en était vraiment qu'une, pour l'AEML on a changé je crois.

Florent : C'est plus une réflexion pour vous. De notre point de vue on soutient les rallyes, on pense dire qu'on incite les gens à avoir un comportement exemplaire et une consommation d'alcool dans la partie qui suit en ville. On encourage la discussion entre les partenaires associatifs et institutionnels. S'il n'y a pas d'opposition, le Bureau rédigera cette prise de position.

Pas d'opposition active.

12. Blackface

Cédric : Je suis étudiant en 5^{ème} année de médecine. Nos études sont longues et sélectives. On fait un défilé aux premières années avant de commencer notre dernière année qui n'est composée que de stages. Le thème était ce que nous voulions être lorsqu'on était petits. En arrivant dans la cour où on devait se déguiser, quatre étudiant-e-s ont décidé de faire un blackface, donc ils sont venus « déguisés en Noirs » ce qui est fort déplaisant au vu de toute la connotation raciale qu'il y a derrière tout ça. Je ne pense pas être considéré comme un déguisement par ma couleur de peau. L'acte de la blackface est toujours raciste est dénigrant, ce n'est jamais avec une blouse de médecin ou une robe d'avocat mais toujours des habits traditionnels. C'est un acte raciste fort qui existe depuis bien des années, au même titre que dessiner une croix gammée est aberrant, le blackface l'est également. Suite à la non-action de l'Université de Lausanne après signalement, je trouvais important que la FAE indépendamment de l'action positive ou négative de l'Université prenne position, ça me choque que des étudiant-e-s puissent de façon libérée faire des actes antisémites ou racistes sur le campus. Je souhaite que de tels actes ne se reproduisent plus jamais et je souhaiterais une prise de position de la FAE, des actions envers la Direction et du service de communication de l'Unil qui ont publié qu'il s'agissait d'une histoire entre des gens, hors contexte universitaire. On peut condamner un acte raciste si on arrive à condamner une seule bière sur un rallye. Ce sont des étudiant-e-s qui s'engagent dans la santé publique, c'est aussi une des valeurs de l'Université de Lausanne. Je n'ai pas élaboré un discours très élaboré au vu du temps court mais je dis ce qui me vient en tête. L'AEML a fait rapidement un communiqué pour dénoncer cet acte mais je trouve important de bien connoter qu'il s'agit d'un acte raciste et non pas un acte malheureux. Un mail du doyen de la faculté a été envoyé avec un message assez douteux et disant que les étudiant-e-s concerné-e-s étaient désolé-e-s et donc qu'on ne pouvait pas passer à autre chose, pour moi on ne peut pas passer à autre chose.

Dominik : L'évènement était préparé en interne. Chaque personne a la responsabilité, d'autant plus en tant que futurs médecins, c'était leur responsabilité individuelle de se grimer en noirs. Lorsque Cédric les a vus dans la cour ils ont été avertis du fait que c'était un acte non cautionnable mais l'ont fait quand même. Ils ont fait un mail d'excuse, c'est facile, mais l'AEML se positionne en disant qu'on ne cautionne absolument pas cet acte raciste. On questionnait la position qu'a pris l'UNIL, qui est une non prise de position, donc ils n'ont rien fait pour nous. Ça peut être compréhensible qu'ils ne le fassent pas tout de suite, mais dire que c'est une affaire de citoyen,

que l'Unil n'a rien à faire là-dedans, c'est déplorable, on attend une communication de leur part. On s'adresse à la FAE et aux autres assoc pour vous demander conseil, on n'a pas de pouvoir autoritaire, on ne peut pas sanctionner, on voudrait vos conseils sur ce que pourrait faire l'AEML pour montrer notre soutien aux étudiant-e-s discriminé-e-s ce jour-là et sensibiliser les étudiant-e-s qui ont plaidé l'ignorance. Il y avait eu des retombées médiatiques plusieurs fois par rapport au blackface. On aimerait sensibiliser les étudiant-e-s au blackface et à sa connotation raciste. On vous demande de prendre position mais également de nous conseiller. Merci Cédric pour ce discours.

Yusuf : Je suis membre de l'AEA, il faut être clair, c'est un acte raciste. Le blackface, c'est une forme théâtrale américaine où un comédien blanc incarne une caricature stéréotypée d'un Noir. On a eu différents soucis cette année, le bal HEC, l'article sur le blackface, la semaine passée des tags racistes et islamophobes ont été vus sur le campus. Les instances universitaires ont été contactées. Le Secrétaire Général de l'Unil a dit que c'était une affaire de citoyen pour laquelle l'Unil n'a aucune compétence légale pour réagir. C'est faux. Il y a un impact collectif de cet acte mais aussi individuel, quelques étudiant-e-s présent-e-s se sont sentis profondément touché-e-s par cet acte et même moi en voyant les photos dans le 20 minutes je me suis senti touché-e et insulté-e dans mon intégrité. Je pense que c'est une honte pour notre institution d'avoir ce manque de réactivité qui envoie un message clair : l'Université ne prend pas au sérieux la question du racisme. Je me sens délaissé, trahi, c'est en contradiction avec les valeurs transmises par l'Université. Je veux que la FAE condamne cet acte raciste de manière publique, ainsi que les assoc représentatives et que la FAE travaille avec l'AEML et l'AEA pour que l'Université prenne les mesures nécessaires pour sanctionner ces individus. Je finis avec cette phrase « qui ne dit mot, consent ».

David : Dans notre contexte où on travaille sur le harcèlement sexuel c'est une phrase problématique.

Yusuf : C'est adressé à l'Unil.

David : Cette phrase, dans le cadre de ce qu'on fait, n'est pas très adaptée.

Shani : Le décanat de médecine a été informé, on est encore dans une phase de battement et d'attente. Il y a eu plusieurs fois eu le mot sanction. L'AEML ne peut pas se positionner sur les sanctions mises en place par l'Unil, c'est une décision qui doit revenir à la Direction de l'entité de ces personnes.

Valentina : Agir ou ne pas réagir ça va créer un précédent de la part de l'Unil, ne pas réagir c'est justifier ces actes, les étudiant-e-s pourront faire ce qu'ils veulent. Agir montrera que ces actes ne sont pas acceptés à l'Université. Si la Direction ne fait rien je suis pour une action collective des étudiant-e-s et associations pour faire en sorte qu'il y ait des sanctions, parce qu'on voudra des sanctions. Ces personnes vont être des médecins.

Federico : Il y avait la conscience, ils ont été avertis.

Gabriel : A mon avis il faut soutenir le fait que l'AD et la FAE prennent position et même plus loin faire une lettre ouverte cosignée par toutes les assoc et montrer que le campus est solidaire de l'AEA et contre le racisme. Il faut penser aussi à la création d'un Bureau contre le racisme qui soit intégré au sein du Bureau de l'égalité, soit créer une nouvelle structure et collaborer avec la

Direction pour que cette structure soit établie. On est des précurseurs en tant qu'Uni et on doit aider la société à réfléchir sur ces questions-là.

Oscar : On est dans un pays où il y a une justice, c'est illégal d'être raciste. On doit porter en justice cette affaire pour montrer fermement qu'on s'oppose à cet acte. En tant qu'assoc représentative on condamne et on attaque.

Pascal : Une campagne de sensibilisation pourrait être bien, en expliquant que le blackface est raciste. Si tu penses que tu n'es pas raciste, mais que tu fais du blackface, tu es raciste et tu es un gros con. Même si on n'a pas d'intention, on peut ne pas se rendre compte et même si on s'en rend compte on est bénéficiaire du fait que des noms tels que le mien nous facilitent la vie. Je me demande si à l'AEML vous ne pourriez pas faire quelque chose, qu'une exclusion de l'assoc pourrait être prononcée, ça pourrait être une menace intéressante. Dominik et Gabriel êtes au Conseil de l'Unil, faites pression là-bas aussi.

Daniel : C'est choquant. J'essaie pas du tout de justifier ce qu'ils ont fait mais pour que ça ne reproduise jamais... Ce thème m'a surpris, pourquoi ne pas réfléchir à quelque chose comme quel métier j'aurais fait si je n'avais pas fait médecine, pour limiter le risque de dérapage. J'ai parlé avec une amie en médecine qui m'a dit si je n'avais pas fait médecine j'aurais fait SDF. Peut-être faire attention aux thèmes, même si on peut toujours déborder.

Cédric : Moi le thème je le trouvais chou, c'est clair que tu ne veux pas être Noir et danser autour d'un feu. L'acte est commis et est punissable. Le thème n'invite pas à faire un déguisement raciste.

Daniel : On a entendu plusieurs thèmes.

Cédric : Le thème n'est pas important, il ne justifie rien.

Natalia : Je condamne fermement cet acte. Je soutiens la proposition de Valentina de donner un signal fort en lançant une action collective, je trouve inadmissible qu'ils n'aient pas réagi. Le GT journalisme de l'AESSP a encore en ligne un article qui parle du blackface et qui ne le condamne pas.

Adam : On a une séance demain, on peut vous faire un retour à la prochaine AD.

Léopold : Je ne comprends pas pourquoi les autres étudiant-e-s ont laissé faire. Je pense qu'il faut envoyer un message clair par rapport à ça. Il y a deux ans il y a eu une croix gammée comme ce qui était écrit sur les commerces des juifs pendant la guerre. Rien n'avait été communiqué par l'Université. J'ai honte en tant qu'étudiant-e de faire partie de l'Université de Lausanne qui accepte le racisme. Je pense qu'on devrait demander l'exmatriculation de ces étudiant-e-s qui sont censé-e-s soigner des gens. C'est notre devoir de montrer que ce n'est pas socialement acceptable. Ils ne peuvent pas s'en sortir si facilement. Ce n'est pas possible que l'Université n'arrive pas à prendre une action face à ça. La campagne harcèlement est très intéressante, je trouverais bien qu'il y ait une campagne de cette ampleur avec autant de personnes dévouées qui s'y mettent.

David : On va prendre des actions en tant que Bureau. On va faire une prise de position, je vous propose que le Bureau travaille avec l'AEA mais on voudrait revoir certains détails légaux. On propose de les rencontrer très rapidement. On va demander à la Direction de prendre position. On

est limités en terme de ressources pour les campagnes mais on va demander à l'Université qu'elle fasse une campagne. Si elle refuse alors on comblera ce manque. On pense que la FAE doit faire pression pour que l'Université fasse campagne avec ses frais et pas ceux de la FAE.

Pascal : Je vous enjoins à ne pas trop influencer l'AEA typiquement sur cette phrase citation qui pour moi a sa place.

Valentina : Je pense que la campagne doit venir en deuxième lieu. On doit se focaliser sur l'action directe, dans l'urgence.

David : C'est entendu et ce sera fait.

Daniel : Qu'est-ce qui serait le plus efficace de faire à notre niveau ? La lettre de l'AEA, on pourrait la signer mais je me demande ce qui est le plus pertinent pour nous. Est-ce qu'on attend une réaction de la FAE ?

David : On va essayer de se voir au plus vite. Mon avis est que les assoc et la FAE signent la même lettre, je pense que ça aurait plus de poids.

Natalia : Ça peut être aussi signé par les autres assoc ?

Dominik : L'AEA voulait donner la lettre demain ?

Yusuf : Ça dépend si on fait notre lettre et ensuite un soutien annexe, à discuter.

Dominik : On pourrait signer cette lettre et ensuite faire une campagne de sensibilisation.

Shani : On n'était pas sûrs de comment se positionner.

David : Est-ce qu'on peut continuer cette discussion pendant l'apéro ? En médecine vous êtes assez isolés avec le CHUV, sachant que vous êtes très proches de vos étudiant-e-s. Diffusez la lettre de votre côté mais attendez qu'on ait pu rencontrer l'AEA. Il ne faut pas trop précipiter les choses au risque de faire des erreurs.

Cédric : D'un point de vue légal qu'est-ce que la FAE peut faire ?

David : D'un point de vue légal pas grand-chose.

Léopold : Je trouve bien que vous mettiez la pression, mais pas que vous fassiez la campagne vous-mêmes. On est face à des gens qui veulent interdire les rallyes mais qui cautionnent ça.

Florent : Pourquoi toujours mettre la pression et pas aller leur parler et leur demander de faire quelque chose ? On peut commencer par discuter et si on voit qu'il n'y a rien on fait quelque chose.

Cédric : Cette étape a été entreprise, on a posé la question à l'Unil. Tout le monde fait une évidence que ce n'est pas un acte raciste alors que c'en est un. Nous on a reçu des infos différentes de notre école et de notre décanat, il semble bien que ce ne soit pas une évidence

pour eux que c'est un acte raciste. Ils proposent de pardonner, ils ne le referont pas. La question n'a pas lieu d'être. On ne peut pas trop attendre pour se positionner.

Valentina : Il y a déjà eu une demande de réaction de l'Unil, qui n'a pas réagi. C'est pour ça que je dis maintenant il faut faire pression. Pas de réaction à la carotte, donc on passe au bâton.

Léopold : Pour moi ce n'est pas socialement acceptable. En acceptant ce genre de comportements, le racisme continue d'exister.

Pascal : L'Uni nous montre souvent qu'elle peut être lâche, elle est conservatrice, si on veut une chance d'avoir quelque chose il faut demander carrément.

Adam : Vous savez ce qui s'est passé après cette histoire de croix gammée ?

Pascal : On avait le Conseil de l'Université, elle a été nettoyée dans les 3h, l'Université avait condamné et déposé plainte contre X. J'avais demandé si des sanctions seraient prises, si on pouvait identifier la personne et la Direction a dit que ce n'est pas ce qu'elle souhaitait faire.

Adam : Il ne faut pas sous-estimer le poids des décanats qui se cachent souvent derrière la Direction. Il faut demander à la Direction d'entreprendre quelque chose mais aussi à la faculté de médecine d'avoir un message spécifique pour cette faculté. Les messages de la Direction sont assez dilués.

**Pour que la FAE demande des actions concrètes, une campagne et une prise de position avec l'AEA et les associations concernées :
Pas d'opposition active.**

13. Divers

Léopold : Je m'excuse d'avoir levé la voix, cette histoire m'a touchée.

Florent : Venez nous voir tout de suite dès que ça se passe pour qu'on puisse prendre position directement face à la Direction aussi.

La séance est levée à 21h48.